**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les enseignements obligatoire et postobligatoire précisent les conditions de leur rentrée

Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) expose les premiers jalons pour le retour à l'enseignement en classe dans l'enseignement postobligatoire dès le 8 juin et définit les conditions vaudoises de promotion, de certification et réorientation pour l'année scolaire 2019-2020. L'enseignement obligatoire s'appuiera quant à lui sur des choix pédagogiques adaptés au niveau scolaire et au vécu des élèves qui seront accueillis et soutenus. Une vidéo permet de sensibiliser élèves et parents à l'importance des gestes barrière durant cette rentrée. Divers humoristes et artistes romands participent à cette séquence dont la direction artistique a été confiée à Karim Slama.

L'enseignement présentiel reprendra le 8 juin pour l'enseignement postobligatoire avec, pour objectif de reprendre pied dans les disciplines et de renouer le lien pédagogique. Le retour en classe se fera vraisemblablement par groupes réduits. Le DFJC apporte également les clarifications attendues concernant les conditions de promotion, de certification et de réorientation. Compte tenu de la grande diversité des procédures d'examen et de promotion dans le Secondaire II, le canton s'est battu aux niveaux fédéral et intercantonal pour simplifier les conditions de promotion, sans pour autant les dévaloriser. En effet, la pandémie ne doit avoir qu'une incidence marginale sur le parcours de l'élève et les titres attribués doivent conserver toute leur valeur. Que ce soit pour la Formation professionnelle, les filières CFC et AFP, les Maturités professionnelles, l'Ecole de maturité, l'Ecole de culture générale, les Maturités spécialisées et les passerelles, les élèves de chacune de ces filières recevront au début de la semaine prochaine une lettre de la Cheffe de département qui exposera en détails les modalités de promotion et d'obtention des certificats les concernant. Pour préserver l'égalité des chances, aucune note ne sera attribuée après ces dix semaines de confinement et les moyennes seront établies sur la base des notes obtenues jusqu'au 13 mars 2020 (sauf exceptions fédérales). Dans les situations de "cas limites", la décision est toujours prise en faveur de l'élève.

Des choix pédagogiques adaptés à la situation de chaque élève à l'école

Pour l'enseignement obligatoire, la reprise progressive des cours dès le 11 mai se

déroulera par étapes, afin de permettre tant aux élèves qu'aux enseignants de se réapproprier la vie en classe et de terminer sereinement l'année scolaire. Un soin particulier sera accordé à l'accueil des élèves, au déroulement des activités visant à restaurer et développer un climat scolaire positif, par exemple, en renforçant le sentiment d'appartenance et le sentiment de sécurité. Une attention particulière sera portée sur le vivre ensemble, privilégiant, encore davantage en cette période, l'écoute attentive de la part des adultes, en accordant un soin particulier aux relations (des élèves entre eux et des enseignants avec leurs élèves) ou encore en améliorant la connaissance de soi. La reprise progressive des activités d'ordre pédagogique tiendra par ailleurs compte du vécu des élèves, de leur niveau scolaire et de leur potentiel. Le but est que chaque élève puisse aller aussi loin que possible dans ses apprentissages en fonction de ses capacités. Une attention renforcée sera accordée aux élèves les plus à risque dans la progression de leurs apprentissages et des périodes d'appui individuel seront utilisées pour remédier aux difficultés survenues durant la période de confinement. Pour mener à bien cette reprise scolaire, les enseignants peuvent compter, dans leurs réflexions et dans la validation de certains de leurs choix pédagogiques, sur le soutien du conseil de direction de leur établissement.

"Sur le chemin de l'école, ensemble"

A l'initiative du Département, une vidéo a été réalisée en moins de dix jours par différents humoristes et artistes pour accompagner les élèves sur le chemin de l'école lors de cette rentrée inhabituelle. Phanee De Pool, Blaise Bersinger, Jean-Claude Issenmann (Albert-le-Vert) et Benjamin Friant entourent Karim Slama dans cette vidéo qui a pour but de sensibiliser les élèves et les parents, mais pas seulement. Elle vise aussi à donner du sourire et à apaiser un peu le stress inhérent à toute rentrée et spécialement à celle-ci dans des conditions particulières. Le message fort est de faire cette rentrée tous ensemble, de la manière la plus sécurisée et la plus sereine possible, en s'aidant les uns les autres.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 mai 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat
DEF, Lionel Eperon, directeur général, Direction générale de l'enseignement postobligatoire
DEF, Giancarlo Valceschini, directeur général, Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée

TÉLÉCHARGEMENT(S)

Voir la vidéo "Sur le chemin de l'école, ensemble"
Lien vers la FAQ écoles
Voir la vidéo de l'OFSP - coronavirus et école